

2 D.A.  
S.S.N.

Secret

Louis Boumy.

arrivé à 17 h  
expédié à 17 h 1/2

Ordre pour la reconnaissance à effectuer le 30 Juin 1916.

1.- Ce soir 30 juin, le 1<sup>e</sup> Bataillon poussera une reconnaissance sur Drie Grachten ( travaux ennemis de la rive Ouest du Canal de l'Yser ) - L'exécution de cette reconnaissance sera appuyée par l'action de notre artillerie ( fraction de A.L. et de A. 75 m/m ).

2.- La reconnaissance a pour but de pénétrer dans les ouvrages bordant la rive Ouest à Drie Grachten, de constater le résultat des tirs de destruction exécutés par nous, d'achever si possible la destruction des éléments restés intacts, et de se retirer en ramenant des prisonniers et du matériel.

3.- Les renseignements donnés par les aviateurs et la photographie après nos tirs du 29 prouvent : que le 29 au soir les réseaux de la tête de pont allemande rive gauche étaient bouleversés, que la position de tir et les abris ( ouvrage appelé blockhaus ) étaient rasés sauf trois petits abris au Sud non entièrement détruits, que les 2 passerelles étaient tout à fait détruites, que les longerons du pont route existaient encore. - La tranchée centre rive droite, était bouleversée sur 150 m. ainsi que 4 abris - ( Ci-joint 2 photographies en communication ).

Il est fortement à présumer que nos tirs du 30 ont achevé de bouleverser les défenses adverses. -

4.- Le commandant du 1<sup>e</sup> Bataillon désignera:  
Un officier ou sous-officier particulièrement énergique,  
une équipe de grenadiers,  
quatre hommes choisis dont un gradé et un signaleur avec une lanterne D.S.M.

A cette reconnaissance seront adjoints:

1°) Un sergent et six soldats du génie  
Ils seront porteurs de pinces coupe-fils, de deux pelles, d'explosifs ( 2 hommes et le gradé ) et d'une passerelle étroite de 4 m. de longueur. -

2°) Un sous-officier agent de liaison et un téléphoniste d'artillerie accompagneront la reconnaissance.

Le commandant du bataillon me fera connaître les noms des gradés.

5.- A partir de 21 h.30, l'artillerie ( 2 pièces de 220, 3 pièces de 149, la 33<sup>e</sup> batterie et la section avancée de la 31<sup>e</sup>. ), exécutera un tir de destruction sur l'écoute allemande de la route de Drie Grachten. - et sur Drie Grachten ( 2 rives et le canal ).

6.- A partir de 21 h.30, la reconnaissance se glissera vers notre poste de l'Yperlée et notre poste de Drie Grachten de manière à se trouver prête à s'élancer de ce dernier poste à 22 h.30 ( les montres seront réglées sur l'heure du P.C. du 5 en concordance avec l'heure du P.C. du C.A.D. ).

7.- A 22 h.30, l'artillerie tirant sur l'écoute allemande allongera son tir.

En même temps elle tirera sur l'ouvrage de l'Eclusette, sur celui en avant du Groot Maartjebrugge et une pièce tirera sur la Nacelle.

8.- A 22 h.30 la reconnaissance s'élancera en file, et de chaque côté de la route un homme du génie porteur de coupe-fil, et la moitié de l'équipe de grenadiers. Elle s'emparera de l'écoute allemande, sans bruit si possible.

Les prisonniers faits seraient mis hors d'état de donner un signal d'alarme et ramenés à notre poste de Drie Grachten sous escorte aussi réduite que possible.

Le reste de la reconnaissance gagnera rapidement le blockhaus allemand de Drie Grachten, constatera les résultats de nos tirs sur les travaux allemands de la rive Ouest, en achèvera la destruction, ramènera les prisonniers et le matériel qu'elle pourrait prendre.

9.- Quand la reconnaissance reviendra vers nos lignes, elle signalera son mouvement vers les tranchées 1. et O.

Les observateurs d'infanterie et d'artillerie seront alertés à signaler les indications données par la reconnaissance.

L'artillerie sera immédiatement prévenue. Elle peut alors reporter progressivement son tir plus en arrière.

10.- Dans le cas de prisonniers fait à l'écoute allemande, une fois ces prisonniers arrivés au P.E. de Drie Grachten, c'est celui-ci qui les ramènerait aux tranchées, la 1<sup>e</sup> escorte rejoignant la reconnaissance.

Le commandant du S.S.N.

(Sé) CABRA.